

COMMUNE DE LABEGUDE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU JEUDI 19 DECEMBRE 2024

L'An deux mille vingt-quatre et le jeudi 19 décembre à 19 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur PONTHER Jean-Yves, Maire.

Nombre de membres en exercice : 15

Date de la Convocation : 12 décembre 2024

Présents : MMES BERNARD-MARTINEZ Nathalie, CONSTANT Michèle, DUCHAMP Cécile, GRASSET Geneviève, TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise, MM BESSON Jonathan, DURAND Gérald, GROS Cyril, PONTHER Jean-Yves, VERNET David, VOLLE Jean-Luc.

Excusés et procurations : MME HUOT Michèle à MME CONSTANT Michèle, MME SUCHON Emilie à M. BESSON Jonathan, M. GOSSE Pascal à M. DURAND Gérald.

Absente excusée : MME BRUNEL Isabelle.

Secrétaire de Séance : MME DUCHAMP Cécile.

N° 49/2024

SERVICE RESTAURATION COLLECTIVE - TARIFS 2025

Monsieur le Maire propose de voter les tarifs des repas réalisés par le service « restauration collective » à partir du 1^{er} janvier 2025, comme suit :

TARIFS 2025	
Prix PETIT DEJEUNER - RESIDENCE	1,20 €
Prix repas MIDI - RESIDENCE	3,80 €
Prix repas SOIR - RESIDENCE	3,00 €
Prix repas - ECOLES	3,80 €
Prix repas - CENTRE DE LOISIRS	4,50 €
Prix repas – EXTERIEUR à emporter	8,00 €
Prix repas – EXTERIEUR livré	9,50 €
Prix repas – PERSONNEL COMMUNAL ET EDUCATIF	5,40 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- vote les tarifs 2025 proposés par Monsieur le Maire

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Pour extrait certifié conforme.

Le Maire,
Jean-Yves PONTHER

